

Le label Pays d'art et d'histoire

Les collectivités publiques qui demandent ce label, prennent des engagements

Une politique publique affirmée, inscrite dans la politique culturelle

Inscription du projet " Ville ou Pays d'art et d'histoire " au sein de la politique d'urbanisme locale : avec la protection des monuments historiques, les opérations d'archéologie - l'application de la loi du 29/12/1979 relative à la publicité, aux enseignes - la politique de restauration du patrimoine et les initiatives en faveur de la création et de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, - la politique urbaine menée par la collectivité territoriale (aménagements, mise en valeur de l'espace public, des entrées de ville, etc.)- les actions de sensibilisation et de valorisation menées par les collectivités territoriales.

Une sensibilisation des publics à l'architecture, au patrimoine et au paysage

- **Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie**

Les habitants sont les premiers ambassadeurs de leur ville ou pays, des visites et conférences à thème sont programmées à leur attention : patrimoine, urbanisme, architecture. Ces actions spécifiques pour la population, sont destinées à créer un sentiment d'appartenance à une communauté, pour l'inciter à préserver le patrimoine et à mieux comprendre les enjeux du développement urbain et paysager.

- **Initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme**

Les services éducatifs de l'architecture et du patrimoine sont une priorité des conventions. Ils sont coordonnés par l'animateur de l'architecture et du patrimoine et fonctionnent toute l'année dans un (ou des) lieux spécifiques. Ces ateliers accueillent les élèves de la maternelle à la terminale, en temps et hors temps scolaire.

- **Inciter à un tourisme de qualité**

Visites guidées par des guides-conférenciers – circuits sur plusieurs villages- Découvertes de l'histoire et des paysages. *Accueil par les populations locales.*

Présenter la ville ou le pays dans un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

Les CIAP, outils de référence, présentent l'architecture et le patrimoine du pays. L'exposition est un point d'accueil des visiteurs, de rencontre pour les habitants et un support pédagogique pour les jeunes. Véritable équipement de proximité, cet espace est également un lieu de ressources et de débat pour la population, propre à la présentation de l'histoire mais aussi à celle des projets d'aménagement contemporains.

Créé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité (musée, médiathèque, centre d'urbanisme, etc.), il contribue à compléter l'aménagement culturel du territoire.

Le PAH beaujolais, très étendu, concerne un territoire de 120 000 habitants répartis sur 50 communes aux caractères très divers (Communauté d'agglomération de Villefranche et Communauté de communes Beaujolais Pierres dorées). Cette diversité fait sa richesse.

Les communes ont un rôle essentiel à jouer dans la qualité de présentation de leur patrimoine, la formation des jeunes et des habitants, l'accueil des visiteurs.

Val d'Oingt est au cœur des Pierres dorées avec ses coteaux viticoles et son lien à la Vallée d'Azergues. **La commune a des atouts considérables de patrimoine et de paysages et 1400 jeunes sont inscrits dans ses établissements scolaires.** Quels sont ses moyens culturels ?

Val d'Oingt a aussi des lacunes. La prochaine équipe municipale aura la chance de pouvoir se saisir de ce label, de compléter ses équipements pour pouvoir le mettre en œuvre.

questions : **association Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays beaujolais**

Urbanisme-paysage- accessibilité- culture-environnement

Thème	Atouts	Lacunes	Projets	Echéances	Priorité
Bibliothèque Bois-d'Oingt- au centre vers commerces, écoles et personnes âgées	Tous les âges/ rencontres entre les habitants/ lien social/gratuité Tous les services Informatique -activités ados	Insuffisante et non PMR manque de sécurité et de personnel En attente depuis 10 ans et plus	?	2-3 ans	1
Salle conférence équipée		Rarement disponible et matériel absent	?		
Salle d'exposition	Ancienne église- patrimoine	Non disponible/Non équipée sombre	?		1 bis
Parc Pichat (se visite) Parc historique	Arbres anciens Calme et vue	Manque d'entretien des arbres- plantations Jeux pour enfants/ bancs Les allées sont	?		1 bis

		à refaire			
Maison Pichat (se visite)	Patrimoine à mettre en valeur et utiliser	25 ans de laisser aller	culturel	2-3 ans	
Aménagement circulation piétons				Par tranches	
Bibliothèque populaire Et fonds local Histoire du livre	Témoignage historique Livres 19 ^e siècle rayonnages adaptés au style de l'époque	Entretien et signalement (Peu coûteux)			
Sources de l'histoire locale	absentes	A rechercher			
Accessibilité handicapés		Voirie et services publics-sécurité			1-2
Bien construire	Respecter les règles de la région des Pierres dorées	disparate			Priorité 1
Esthétique village	Centre ancien 19 ^e siècle et pierres dorées				progressif
communication		Affichages libres Information et concertation			
Participation des associations et des citoyens		Commissions thématiques			
A votre disposition pour des compléments					

Val d'Oingt- 4 février 2020- information des candidats élections municipales- M-F Rochard-membre CCBPD du comité pilotage PAH-Beaujolais / site association BVABO www.bvabo.fr